

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2026

PROTÉGER L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES DES
CONTAMINATIONS AU CADMIUM - (N° 2430)

Commission	
Gouvernement	

N° 24

AMENDEMENT

présenté par

M. Tryzna, Mme Minard, Mme Corneloup, Mme Duby-Muller, M. Duparay, Mme de Maistre,
M. Brigand, M. Ray, M. Lepers et M. Ceccoli

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport proposant des indicateurs nationaux et locaux pour suivre l'impact écologique de la réduction du cadmium dans les sols agricoles. Il s'appuie sur les travaux et propositions du Comité national de la biodiversité.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Comité national de la biodiversité peut définir un cadre de suivi scientifique pour mesurer la réduction du cadmium dans les sols agricoles.